

L'Alsace dans le Monde

Le courrier de l'Union Internationale des Alsaciens



N°15 - ETE 2004

Des ponts sur le Rhin

Que voilà un titre bien romantique, qui rappelle Frédérique Brion et Goethe... époque glorieuse qui, pourtant, fut suivie de tant de haines et de misères, apanages des orgueils nationaux ou conséquences des folies nationalistes. Il est bon de nous rappeler, alors que se sont déroulées les sixièmes élections directes du Parlement européen le 13 juin dernier, que la volonté de paix et de solidarité entre la France et l'Allemagne ont tiré du romantisme et des vœux pieux les indispensables relations entre les deux pays majeurs de l'Europe. Aujourd'hui, oui, les ponts existent, physiquement, et il n'y a plus de guérites de douaniers de part et d'autre; mieux, on traverse à pied, de jardin à jardin, comme d'un quartier à l'autre d'une même cité. John Hume, Prix Nobel de la Paix irlandais et député européen, s'était ému de ces retrouvailles entre ennemis d'hier et y voyait la promesse de réconciliations possibles partout où les préjugés et les querelles de voisinage dégénèrent en guerres fratricides.

Au niveau international les Alsaciens sont porteurs de cette expérience, qui, certes n'est pas aboutie et qui réclame l'investissement d'efforts quotidiens pour donner corps et consistance à la promesse d'union.

Les Alsaciens d'Allemagne et tous ceux qui, à un titre ou un autre ont une influence sur le cours des choses en Europe, sont aux avant-postes, engagés dans la coopération active qui fera vivre et prospérer les concepts de districts et de coopération entre régions et Länder comme entre ministères des deux côtés.

Mais partout dans le monde, les Alsaciens sont les porteurs de ces valeurs qui, en assurant la paix constructive sur les bords du Rhin, servent l'équilibre d'une Europe retrouvée et la paix du monde.

Ce sont ces valeurs et leurs exigences, que nous célébrerons le 28 août prochain, sur le Rhin, à Neuf-Brisach/Breisach.

FRANÇOIS BRUNAGEL
Président de l'UIA



Agenda

Samedi 28 août 2004
A Neuf Brisach
23^e JOURNÉE ANNUELLE DE L'UNION
INTERNATIONALE DES ALSACIENS

SOMMAIRE

LA PAGE DE LA RÉGION

La relation Franco-Allemande
Coopération et relations
internationales P 2

La nouvelle assemblée régionale P 3

L'EURODISTRICT

Au service de l'expérimentation
d'une citoyenneté européenne
au quotidien P 4

LE JARDIN DES 2 RIVES

Premier parc transfrontalier P 5

LE DOSSIER DE L'ADEUS

Coopération transfrontalière &
aménagement du territoire P 6-7

TOURISME ET HISTOIRE

Les deux Brisach, une histoire
souvent partagée P 8

Programme de la 23^e journée annuelle
des Alsaciens de l'étranger P 9

Bloc notes - Lu pour vous P 9

LA VIE
DES ASSOCIATIONS P 10-11

NOS PARTENAIRES P 12



LA RELATION FRANCO-ALLEMANDE

Sans être directement liées, la relation franco-allemande entre pays et les relations Alsace/ Rhénanie Palatinat/ Baden-Württemberg, s'inscrivent dans les tendances profondes de l'intégration européenne.

Il est incontestable que l'Union européenne, même à 25, ne peut se passer d'un pôle moteur constitué par la coopération des deux pays, quelles que soient les vicissitudes politiques.

L'initiative prise par le Premier Ministre RAFFARIN et le Chancelier SCHRÖDER, en 2003, visait à renforcer et à mieux déployer les liens franco-allemands en associant plus et mieux l'ensemble des Länder et des Régions à la coopération des deux Etats.

La première étape de cette démarche a abouti au Sommet de POITIERS (octobre 2003) où tous les partenaires se sont retrouvés et ont adopté une résolution commune. Dans celle-ci était affirmée la volonté unanime de renforcer les liens économiques, culturels et politiques, afin d'accroître leur présence au niveau européen et au-delà.

Le calendrier politique et le résultat des élections régionales en France ont eu pour effet de freiner cette excellente initiative.

Il est à espérer que dans les semaines à venir, la raison et

l'intérêt général reprendront le dessus et que la démarche commune sera poursuivie par toutes les Régions et tous les Länder, qui devront concrétiser les bonnes résolutions prises en 2003. Au niveau du Rhin Supérieur, ces dernières années ont été l'aboutissement de 30 ans de travail. Au plan institutionnel, à côté du Conseil Rhénan, la création du groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Pamina (Nord-Alsace, Sud-Palatinat, Mittlerer-Oberrhein) est un premier exemple de structure juridique transnationale intégrée qui permet de programmer, de financer et de réaliser ensemble ce qui auparavant était fait, par chacun de son côté.

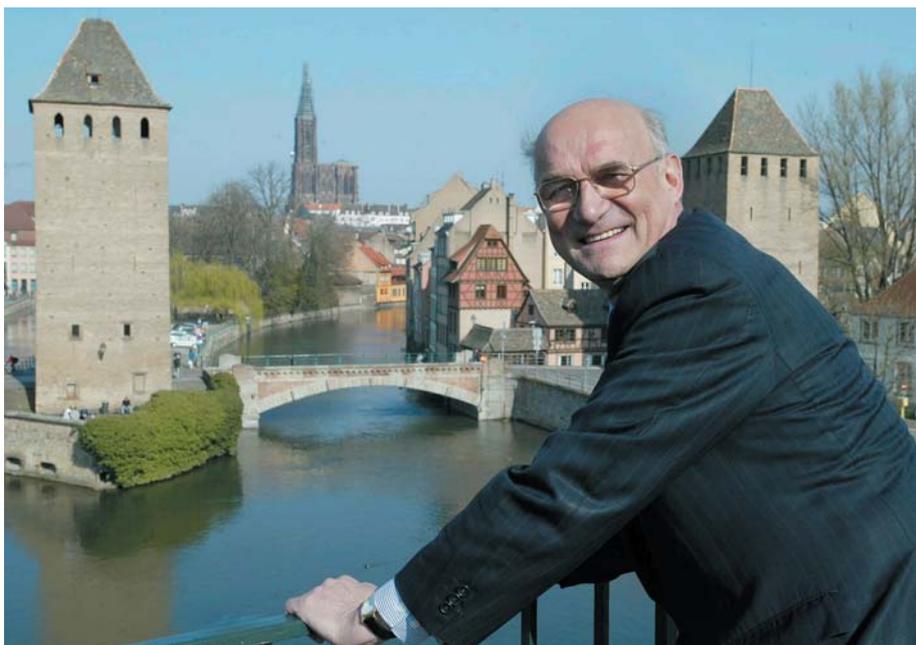
Mais dans la conjoncture actuelle, le danger vient des contraintes budgétaires touchant tous les partenaires et particulièrement l'Allemagne. Dieu merci, la coopération transfrontalière et interrégionale, qui suscite des projets par dizaines, devrait continuer d'être fortement encouragée par Bruxelles au-delà de 2006.

Bien sûr, les nouveaux outils de coopération engendrent des coûts, les anciennes structures également. Alors faut-il priver les instances préfigurant la coopération du futur, de moyens en consacrant ces moyens aux structures anciennes, ou bien les contraintes existant partout, n'est-il pas nécessaire de substituer les nouveaux outils de coopération à certains, plus anciens qui ne sont plus adaptés aux exigences actuelles ?

Cette question est posée sur toutes les frontières, mais particulièrement sur celle, très en avance, de la zone franco-allemande du Rhin Supérieur.

La coopération franco-allemande, prenant appui sur le modèle "Rhin Supérieur" poursuit son avancée, rencontre des obstacles qui une fois levés, serviront d'exemple aux autres régions frontalières.

ADRIEN ZELLER
Président du Conseil Régional d'Alsace



COOPÉRATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

L'Alsace, naturellement européenne et résolument internationale

L'action internationale de la Région Alsace s'organise à trois niveaux : dans l'espace rhénan, à l'échelle des régions européennes et en faveur des pays en voie de développement.

■ Premier axe de travail : la coopération rhénane. L'objectif est de positionner le développement de l'Alsace dans le contexte de l'espace du Rhin Supérieur.

Aujourd'hui, des questions comme les transports, l'éducation ou l'environnement sont nécessairement traitées à l'échelle transfrontalière.

■ L'Alsace s'est résolument engagée dans la voie de la coopération avec d'autres régions européennes. Le but est de conforter des potentiels communs avec ces régions, de mettre sur pied des réseaux dont peuvent bénéficier les entreprises alsaciennes. À cet égard, le partenariat avec la Basse-Silésie fait figure d'exemple.

■ L'Alsace initie des programmes de coopération dans les pays de l'Est et les pays en voie de développement, en particulier en Afrique : Madagascar, Sénégal, Cameroun, Gabon. Le but : aider ces pays à prendre leur destin en main et à maîtriser leur développement.

CONTACT RÉGION

**Direction de la Coopération
et des Relations Internationales**
Tél. 03 88 15 68 41

LES COMMISSIONS

1^{re} Commission - Justin VOGEL

Finances et affaires générales

2^e Commission - André REICHARDT

Développement économique et emploi

3^e Commission

Sophie ROHFRITSCH

Recherche, transfert de technologie et enseignement supérieur

4^e Commission - Bernard STOESEL

Formation initiale, éducation et enseignement de la langue régionale

5^e Commission

Martine CALDEROLI-LOTZ

Formation professionnelle continue

6^e Commission - Gérard TRABAND

Développement culturel, sport

et identité régionale

7^e Commission - Hubert HAENEL

Transports, grands équipements et prospective territoriale

8^e Commission - Mariette SIEFERT

Equilibre et développement des territoires, tourisme, habitat

9^e Commission - Arlette GROSSKOST

Politiques urbaines et politique des jeunes

10^e Commission

Gibert SCHOLLY

Agriculture, forêt et environnement

11^e Commission

Jean-Paul

HEIDER

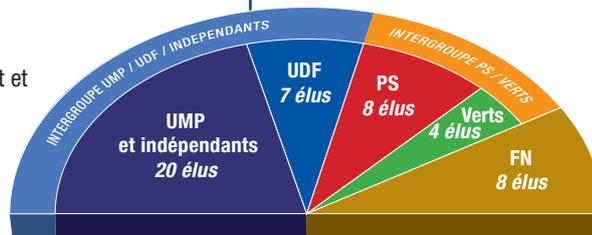
Affaires euro-

péennes et internationales

12^e Commission René DANESI

Aide aux entreprises

Répartition des groupes politiques dans la nouvelle assemblée du Conseil Régional d'Alsace



ALSACE

La nouvelle assemblée régionale

Ce sont 47 élus qui sont issus des dernières élections régionales. 29 d'entre eux siègent à la Commission Permanente.

COMMENT ÇA MARCHE

Assemblées régionales : qui fait quoi ?

Comment fonctionne la Région ? Comment sont prises les décisions ? Quel est le rôle du Conseil Economique et Social ? Le point sur la répartition des compétences.

Le fonctionnement du Conseil Régional

L'assemblée délibérante du Conseil Régional est composée de 47 conseillers régionaux élus pour six ans. Elle vote le budget et les rapports relatifs aux différentes politiques régionales.

La Commission Permanente, sur délégation de l'assemblée, répartit les crédits nécessaires à l'exécution des politiques. Elle se réunit chaque mois.

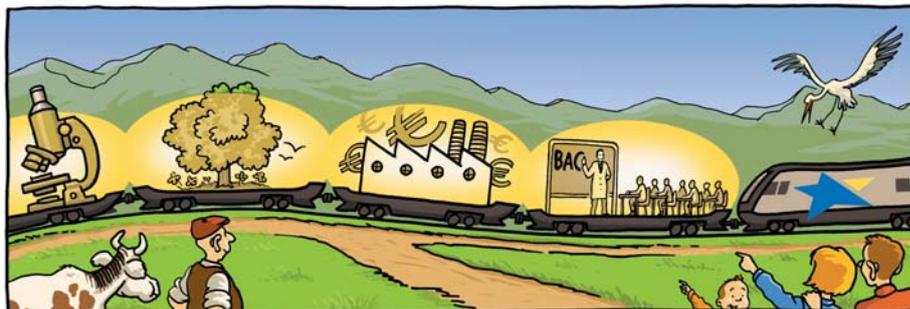
Le Président du Conseil Régional est élu pour six ans par les conseillers régionaux. Il fait appliquer les décisions du Conseil Régional et de la Commission Permanente.

Les services de la Région préparent et exécutent les décisions prises par les élus.

Des compétences dans des domaines majeurs

Les lois de décentralisation ont conféré

à la Région des compétences dans des domaines majeurs : lycées, formation professionnelle, apprentissage, aménagement du territoire, planification et développement économique, transport ferroviaire. La Région a, par ailleurs, une action déterminante en faveur de la valorisation du patrimoine, la diffusion de la culture régionale, le développement du sport, la protection de l'environnement, l'enseignement supérieur et la recherche. Pour tout savoir sur les aides de la Région Alsace, consultez le Guide des Aides et des Interventions Régionales.



CONTACT RÉGION

Tél. 03 88 15 69 80
www.region-alsace.fr

LE CESA

Le conseiller privilégié du Conseil Régional d'Alsace

Moins connu que le Conseil Régional, le Conseil Economique et Social d'Alsace (CESA) est pourtant la deuxième assemblée de la Région Alsace. Composé de 74 socioprofessionnels représentant la société civile, il conseille les élus dans leurs choix et leurs décisions. Au terme d'études documentées et indépendantes, le CESA dresse un diagnostic et formule des propositions concrètes en vue d'améliorer une situation donnée. L'arrivée du TGV dans les villes, le rapprochement entre le monde de la recherche et celui de l'industrie, la formation, la politique du livre et de la lecture, les budgets régionaux sont quelques uns des sujets en lien avec les compétences de la Région sur lesquels le CESA se prononce pour nourrir la réflexion des décideurs politiques.

Le CESA participe en outre à la vie de la région en siégeant dans de nombreuses instances de décision et de concertation. Il organise également de grands débats sur le thème par exemple de la lutte contre l'illettrisme, le mécénat, les risques industriels.

CONTACT

CESA : Tél. 03 88 15 68 00 - www.region-alsace.fr

L'EURO-DISTRICT, au service de l'expérimentation d'une citoyenneté européenne au quotidien

Annoncée conjointement le 22 janvier 2003 par le Président de la République française et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, la création d'un "Eurodistrict Strasbourgeois-Kehl, bien desservi, ayant vocation à explorer de nouvelles formes de coopération et à accueillir des institutions européennes" a fortement mobilisé les acteurs publics locaux et nationaux de part et d'autre du Rhin.



Ceux-ci, qui ambitionnent la création d'un Eurodistrict innovant, ayant vocation à dépasser la coopération transfrontalière classique, ont souhaité élargir le projet à l'ensemble de la CUS et de l'Ortenau.

Dans un premier temps, l'Eurodistrict prendra la forme d'un Groupement Local de Coopération Transfrontalière tel que défini par l'accord franco-allemand de Karlsruhe du 23 janvier 1996. Ce cadre juridique a été choisi parce qu'il permet une mise en œuvre rapide du projet. A terme, il est prévu de dépasser l'état du droit positif pour développer les nouvelles formes de coopérations désirées par les deux gouvernements. Au delà de sa dimension institutionnelle et symbolique, l'Eurodistrict constitue surtout un formidable facteur de développement local: il servira la dimension européenne de Strasbourg et profitera à l'ensemble des citoyens de notre région commune.

Un levier de développement pour la région CUS-Ortenau

L'Eurodistrict est d'abord l'occasion de réaffirmer la nécessité d'un renforcement des conditions de desserte de notre territoire, notamment par l'accélération du calendrier de réalisation de l'interconnexion des réseaux français et allemand à grande vitesse, en lien avec l'arrivée du TGV en Alsace. Les raisons d'effacement des frontières à l'origine du projet d'Eurodistrict justifient en effet la réalisation, en continuité immédiate de la 1^{ère}, de la seconde phase du TGV Est-européen, d'une part, le doublement du pont ferroviaire sur le Rhin et les aménagements entre Kehl et Appenweier permettant l'interconnexion TGV/ ICE, d'autre part.

Dans le domaine économique, l'Eurodistrict facilitera les synergies entre plusieurs équipements structurants, notamment portuaires (Kehl et Strasbourg) et aéroportuaires (Entzheim et Lahr). Il devrait également permettre la mise en place d'une fiscalité harmonisée et d'une promotion économique commune.

Un laboratoire d'intégration européenne

L'Eurodistrict contribuera également à renforcer le statut de Strasbourg comme pôle institutionnel européen. L'articulation entre l'Europe et l'Euro-

district est à ce titre essentielle. L'Eurodistrict n'est pas une initiative régionaliste en marge de la construction européenne. Il devra être reconnu par l'Union Européenne et a vocation à devenir un laboratoire pour l'expérimentation et l'application des politiques communautaires.

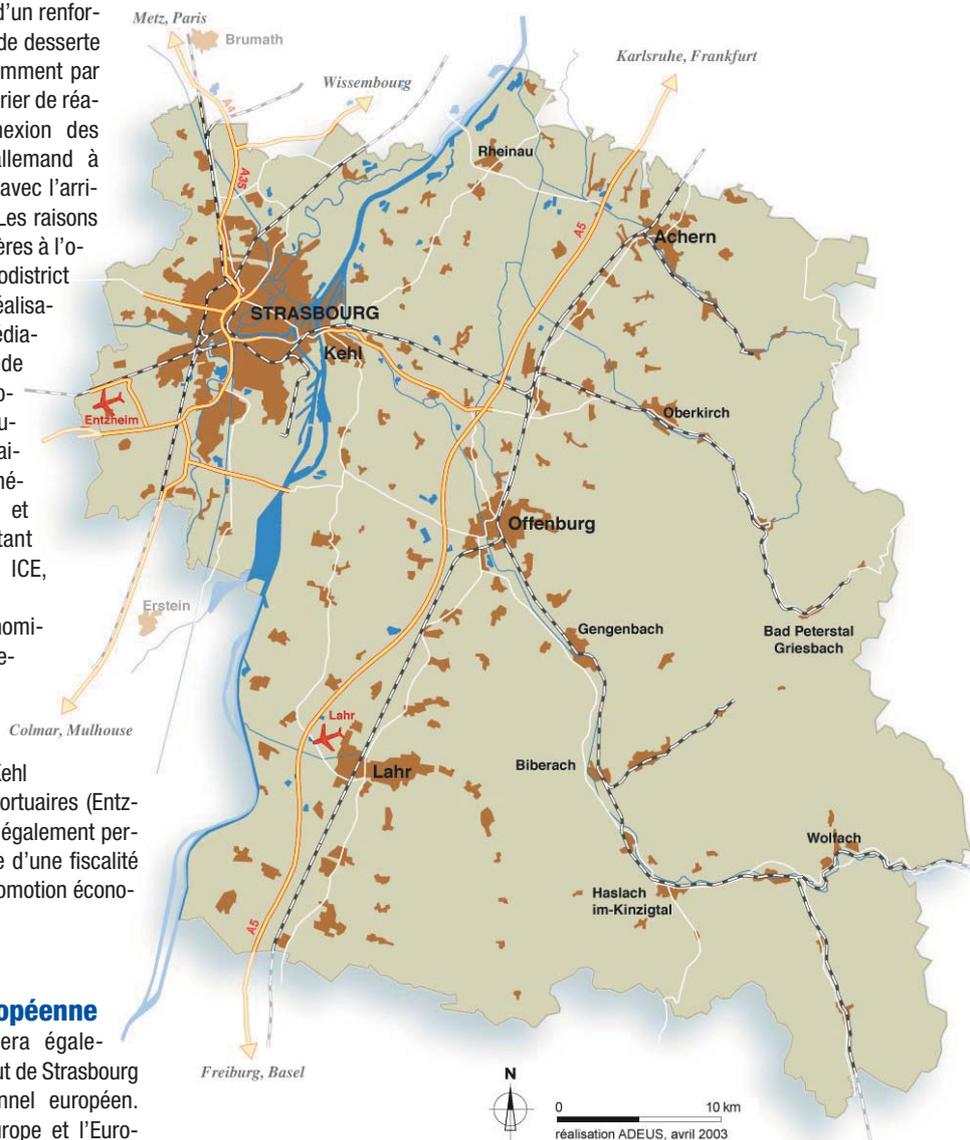
Une initiative au service des citoyens

Pour la réalisation de ces objectifs, il est indispensable que l'Eurodistrict produise des effets directs et positifs pour les quelque 900 000 habitants de la Communauté Urbaine de Strasbourg et de l'Ortenaukreis, et ce, au-delà de ce que permet le statut actuel de cet espace commun. En effet, l'Eurodistrict se mesurera aussi aux améliorations concrètes qu'il apportera à la vie quotidienne des citoyens. Parmi l'éventail des domaines identifiés (environnement, déplacements, économie, tourisme, éducation, etc) pour lesquels la coopération au sein de l'Eurodistrict doit apporter plus d'efficacité aux actions des collectivités locales, certains ont été jugés prioritaires et feront l'objet d'une expérimentation prochaine.

Ainsi, l'Eurodistrict servira de territoire test pour l'application à titre précurseur de la Déclaration de Poitiers relative à l'apprentissage de la langue du voisin et la promotion du bilinguisme. Il mettra en œuvre des actions culturelles spécifiques dans les domaines de la musique, de la danse, des arts plastiques et du théâtre. Dans le domaine de la santé publique, les coopérations entre les hôpitaux seront renforcées et l'Eurodistrict servira de zone pilote pour l'utilisation de la carte vitale. Les coopérations entre les Etats seront également renforcées dans les domaines de la sécurité publique, de la police et de la justice. Enfin, seront mises en place les conditions de création d'un espace commun de loisirs. Cette espace prend déjà forme aujourd'hui. Les aménagements paysagers réalisés sur les berges du Rhin dans le cadre du Jardin des Deux Rives témoignent de la volonté commune de faire de l'Eurodistrict un territoire dynamique offrant un cadre et une qualité de vie exemplaires.

PASCAL MANGIN

Adjoint au maire de Strasbourg chargé des relations internationales vice-président de la CUS



LE JARDIN DES 2 RIVES Premier Parc transfrontalier

Les arts et le jardin se donnent rendez-vous pour six mois au Festival des Deux Rives, de part et d'autre du Rhin : Du 23 avril au 10 octobre.

Jardins thématiques ou éphémères, explosions florales, végétaux rares... musique, danse, arts de la rue, cirque... ascension en montgolfière géante, ateliers de jardinage, animations sur le Rhin... Strasbourg joue la carte de la nouveauté et de l'originalité.

Au cœur du Jardin, une passerelle, très aérienne, franchit le Rhin, ce fleuve mythique qui unit les eaux de 10 Pays d'Europe. L'ouvrage d'art conçu par l'architecte Marc Mimram permet aux visiteurs de passer simplement d'une rive à l'autre, tout en bénéficiant d'une vue étonnante sur le fleuve et ses alentours. Ce jardin extraordinaire est le cadre de toutes les évènements, de toutes les découvertes.

Ici, des vagues végétales ondulent jusqu'au Rhin... Là, un étonnant mur d'eau conçu en arc de cercle surplombe des bassins aquatiques... Des oeuvres d'art se découvrent au détour des allées.

Sur ses 60 ha aménagés, le Jardin des Deux Rives compte 27,5 ha de jardins, 4000 m² de surface aquatique, 650 nouveaux arbres et près de 8000 arbustes. .



Trois axes thématiques traversent le Jardin d'ouest en est :

- L'axe nord, planté avec des chênes, correspond au thème de la communication.
 - L'axe central, planté d'une double rangée de platanes, dans la perspective de la passerelle est celui du mouvement.
 - L'axe sud est consacré au jeu. Son aménagement prévoit diverses aires de jeux pour enfants et adolescents.
- Du nord au sud, le long du Rhin, un cheminement piétonnier longe la berge et permet d'avoir une vue sur le fleuve et les activités fluviales. Un chemin



parallèle, plus large, est dévolu aux cyclistes et aux rollers.

Le cœur du jardin est délimité par un mur d'eau en arc de cercle de 5m de haut.

Les jardins éphémères

Un concours international de jardins éphémères sur le thème de l'eau permet au public pendant toute la durée du Festival des Deux Rives de découvrir les créations étonnantes et uniques d'artistes et paysagistes français et étrangers : Le Jardin Ecole, Le Ciel en baignoire, Oasis, Eau Nirik, Jeux d'eau, La Fleuve, Fil d'eau, Tour végétale Jardin Zen, Jardin H²O, Jardiner, c'est dépolluer, Vivre dans une yourte géante, Jardin méditatif, les chemins de la vie, La croisée des chemins, La Noria – l'eau énergie, Le Jardin Appâts perdus, Le jardin météorique, Le jardin du Rhin chevelu, Jardin Narcisse, Garden of nurturing Water.

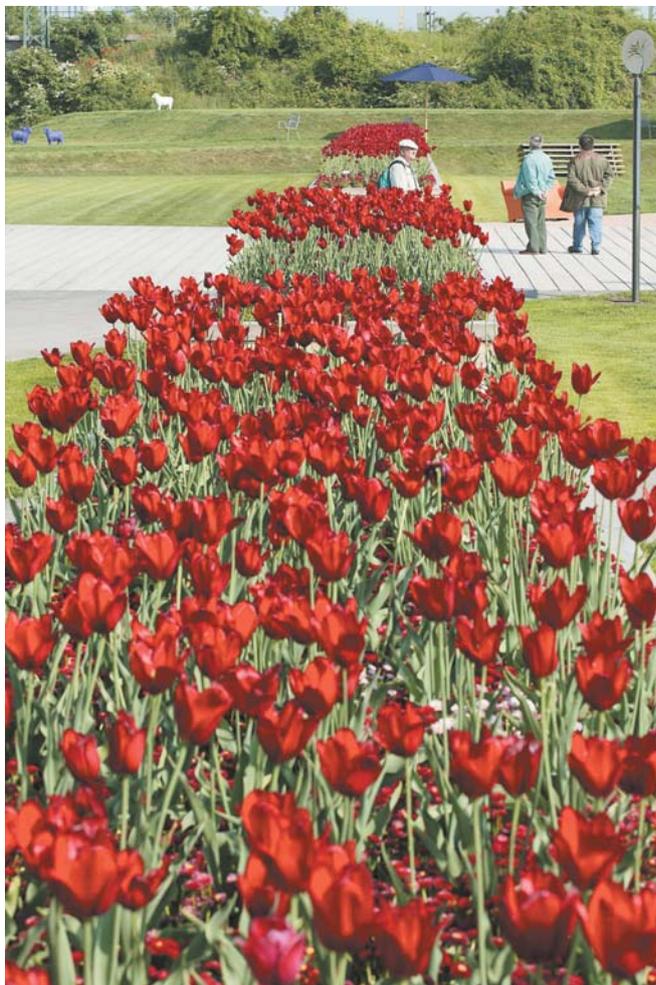
Animations et spectacles : de la piste au jardin

Les arts du cirque donnent la tonalité à l'ensemble du Festival des Deux Rives. Des chapiteaux et des scènes de plein air accueillent un florilège de spectacles qui séduisent un public varié. Cirque, spectacle vivant (tous les week-end), musique, danse (parcours dansés, tous les vendredis à 18h30, contes, cinémas (tous les mardis en juillet et août), parcours littéraires et poétiques... le Jardin des deux Rives est un lieu de vie, une parenthèse de verdure et d'émotions, un espace de paysage et d'expression..

Office de Tourisme
de Strasbourg

INFORMATIONS :

www.festivaldesdeuxrives.com



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Toutefois, les initiatives de coopération sont nombreuses et novatrices depuis l'Accord de Bonn de 1975, comme en témoignent notamment le Cadre d'orientation pour l'aménagement du territoire du Rhin supérieur, le Schéma paysager commun, le Livre blanc transfrontalier Strasbourg-Ortenau... L'objectif à long terme de travaux tels que le Livre blanc est d'ancrer dans la pratique l'habitude de raisonner et d'agir à la dimension d'une région transfrontalière, en visant à

terme un processus de codécision.

Des enjeux stratégiques et des pistes d'action ont été identifiés par l'ADEUS*, tant à l'échelle du Rhin supérieur que dans les autres territoires de projet. Il appartient désormais aux acteurs de les concrétiser, en donnant pleine mesure à leur dimension transfrontalière... Cette envergure

pourrait justifier l'accès des projets aux fonds structurels européens, même s'ils sont, au delà de 2006, réorientés vers les nouveaux pays européens pour faciliter et accélérer leur intégration.

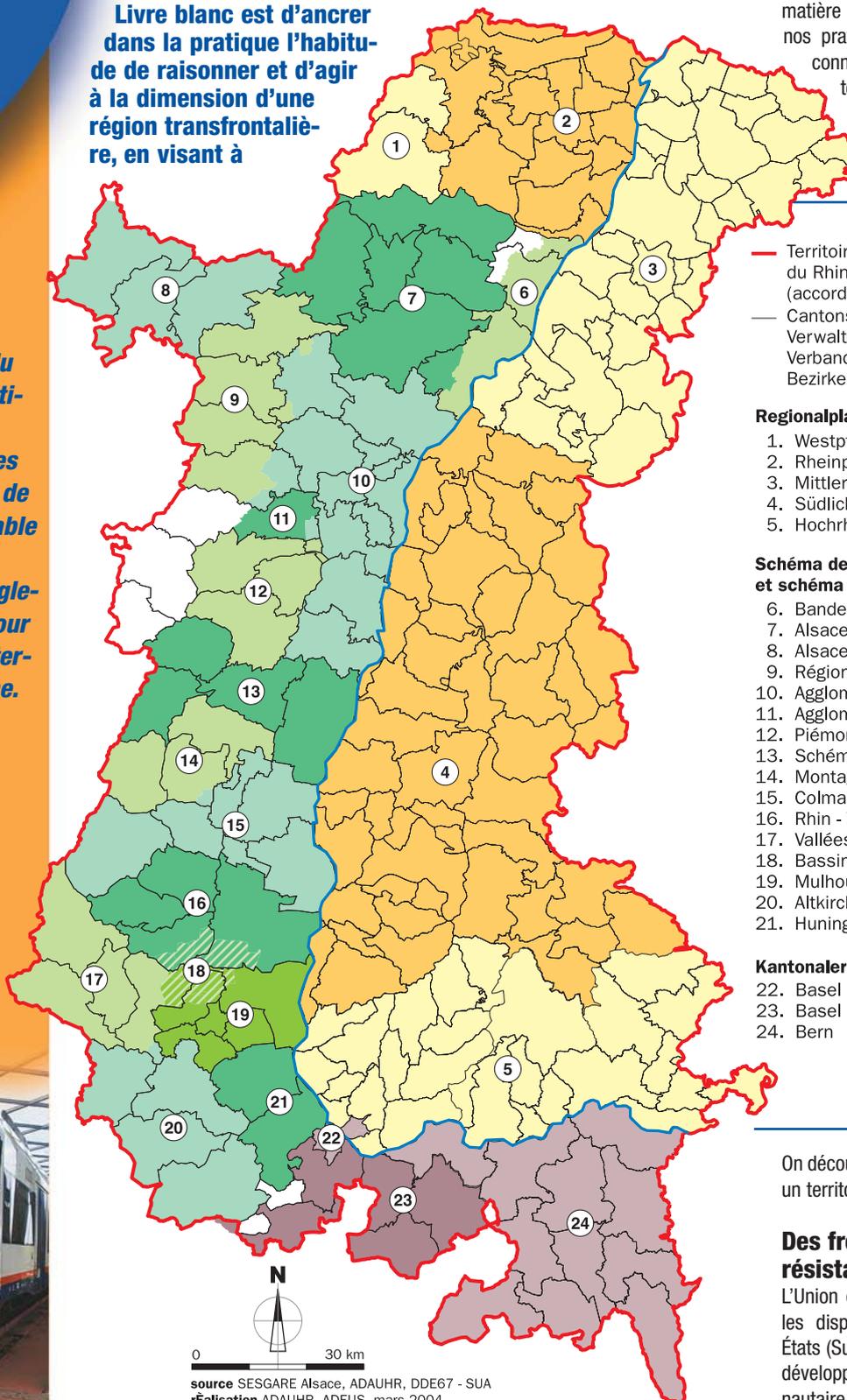
*Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise

De la richesse d'une approche transfrontalière d'un territoire

La coopération transfrontalière apporte matière à renouveler notre regard et nos pratiques, en particulier dans la connaissance et l'analyse du territoire. On constate que le nord de la France se trouve au sud de l'Allemagne et que l'occident est à l'est...

LE DOSSIER DE L'ADEUS

Sur les deux rives du Rhin, la volonté politique de coopération transfrontalière et les objectifs européens de développement durable ne sont pas encore relayés dans une réglementation unifiée pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme.



— Territoire de la Conférence du Rhin supérieur (accord du 21/09/2000)
— Cantons (F), Verwaltungsgemeinschaften, Verbandsgemeinden (D), Bezirke (CH)

Regionalplan (D)

1. Westpfalz
2. Rheinpfalz
3. Mittlerer Oberrhein
4. Südlicher Oberrhein
5. Hochrhein

Schéma de cohérence territoriale et schéma directeur (F)

6. Bande rhénane nord
7. Alsace du Nord
8. Alsace Bossue
9. Région de Saverne
10. Agglomération strasbourgeoise
11. Agglomération de Molsheim-Mutzig
12. Piémont des Vosges
13. Schéma directeur interdépartemental
14. Montagne - Vignoble - Ried
15. Colmar - Rhin - Vosges
16. Rhin - Vignoble - Grand Ballon
17. Vallées de la Thur et de la Doller
18. Bassin potassique
19. Mulhouse - Rhin - Mines (partiel)
20. Altkirch - Dannemarie
21. Huningue - Sierentz

Kantonaler Richtplan (CH)

22. Basel - Stadt
23. Basel - Landschaft
24. Bern

On découvre de nouvelles richesses sur un territoire que l'on croyait familier.

Des frontières multiples et résistantes

L'Union européenne cherche à réduire les disparités régionales entre les États (Suisse comprise). Le Schéma de développement de l'espace communautaire présente certes des perspecti-

LA CO-OPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

ves communes de développement, mais à un échelon transnational qui ne tient que peu compte du niveau transfrontalier régional.

Après les accords de Schengen, en 1992, la frontière politique qui séparait la France de l'Allemagne a quasi disparu, rendant plus faciles la coopération transnationale et les échanges quotidiens entre les populations. Cette dématérialisation de la frontière n'a pas pour autant *relié les territoires*. Et, dans le Rhin supérieur, les frontières (ruptures) multiples : étatique, linguistique, physique, culturelle, économique, continuent de produire des disparités fonctionnelles, encore accentuées par des systèmes de planification différents (représentation de l'espace, principes, outils, méthodes, etc.) qui se juxtaposent, sans véritablement se coordonner.

Alors que les législations des pays européens en matière de planification spatiale se rapprochent les unes des autres par leurs contenus et objectifs de développement durable, elles continuent de s'ignorer ou presque par les instruments et les procédures qu'elles créent. En France, la loi relative à la "Solidarité et au renouvellement urbains" (Art. L. 121-4-1) précise que désormais : "*Les documents d'urbanisme applicables aux territoires frontaliers prennent en compte l'occupation des sols dans les territoires des États limitrophes. Les communes ou groupements compétents peuvent consulter les collectivités territoriales de ces États, ainsi que tout organisme étranger compétent en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacement, d'aménagement et d'environnement*".

En Allemagne, le *Raumordnungsgesetz* (loi cadre qui fixe les principes généraux de l'aménagement du territoire) prévoit que "Si la planification allemande a des retombées sur les États limitrophes, à ce moment là il s'agit de négocier selon le principe de réciprocité et d'équilibre".

Ce principe est traduit et précisé dans les programmes et planifications aux niveaux inférieurs (*Landesentwicklungsplan, Regionalplan*).

Dans le *Landesentwicklungsplan*, le territoire du Rhin supérieur est défini comme "*Europäischer Verflechtungsraum Oberrhein*", qui pourrait devenir un modèle européen pour maîtriser les enjeux écologiques et économiques et contribuer à une intégration sociale à partir d'une harmonisation des concepts de planification, une intensification de la coopération et une concertation étroite lors de l'élaboration des projets.

Dans le *Regionalplan* sont cités comme objectifs : l'élaboration d'une planification transfrontalière, le partage d'ob-

jectifs, la formulation des orientations de développement communes et la concertation avec les documents de planification à l'échelle régionale en Alsace.

La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur : une pratique active au long cours...

Dès 1975, l'**Accord de Bonn**¹ constitue une "*Commission intergouvernementale pour faciliter l'étude et la solution des problèmes de voisinage dans les régions frontalières*" qui composent le Rhin supérieur. Cette commission évolue pour donner naissance, en 1991, à la **Conférence du Rhin supérieur**.

L'**Accord de Karlsruhe**, signé en 1996, vient compléter ce dispositif institutionnel en facilitant la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales et les organismes publics locaux de part et d'autre du Rhin.

À côté du système institutionnel, s'est instauré un cadre de coopération politique : le **Conseil rhénan**, qui réunit des élus de chaque pays représentant l'ensemble des compétences politiques exercées au niveau local.

... qui a fait ses preuves

C'est une initiative de la Conférence du Rhin supérieur qui a permis de franchir une nouvelle étape dans l'aménagement du territoire transfrontalier. Jusqu'alors, la planification transfrontalière à cette échelle se limitait à une information réciproque des différents partenaires.

Depuis l'an 2000, elle s'inscrit dans une vision partagée sur la base d'un **Cadre d'orientation**² qui se veut cadre de cohérence et de projet à l'échelle du Rhin supérieur.

La planification transfrontalière s'exerce également à des échelles inférieures, auxquelles se font sentir des enjeux transfrontaliers : région Pamina, agglomération trinationale de Bâle et région Strasbourg-Ortenau.

Un bilan en demi-teinte

Même si dans les territoires transfrontaliers tels que le nôtre la planification spatiale se fera encore pour un temps (voire pour longtemps) avec les "outils nationaux" et leurs adaptations "frontalières" nécessaires et possibles, les travaux réalisés et les expériences en cours démontrent le bénéfice d'une prise en compte transfrontalière du territoire.

Des enjeux stratégiques et des pistes et cadres d'action ont été identifiés, tant à l'échelle du Rhin supérieur que dans les autres territoires de projets, avec une palette d'acteurs diversifiée.

Il reste maintenant à les concrétiser pour donner une dimension et un sens

transfrontalier aux activités quotidiennes de développement et d'aménagement du territoire telles que réaliser des infrastructures, aménager des zones d'activités ou commerciales, localiser des équipements structurants, organiser le développement urbain, etc.

Quelles perspectives ou quelles ambitions pour l'aménagement transfrontalier ?

Dans certains cas, la coopération transfrontalière s'impose d'elle-même, ou certaines questions ne peuvent être résolues qu'avec une coopération transfrontalière. Il est loin le temps où le nuage de Tchernobyl pouvait s'arrêter à la frontière...

La coopération se fait beaucoup plus facilement sur une petite échelle, c'est-à-dire lorsque la coopération porte sur un objet précis et/ou sur un territoire restreint.

D'autres facteurs sont également à prendre en compte. L'Europe s'élargit. Jusqu'ici, la coopération transfrontalière et les projets menés dans le champ de l'aménagement du territoire ont bénéficié de l'appui de financements européens Interreg. Il convient ainsi de s'interroger sur l'incidence de la fin (possible) des fonds structurels sur les pratiques : l'enjeu est celui de passer "d'un encadrement Interreg" avec sa philosophie, sa méthodologie, qui allait de pair depuis plusieurs générations de programmation avec un bénéfice certain, à une culture d'appels à projets.

Les acteurs sauront-ils relever le défi ? Il s'agira ainsi de s'interroger davantage sur les critères d'analyse des projets et sur l'incidence de leur dimension transfrontalière.

Enfin, dans un contexte juridique toujours cloisonné, se pose toujours la question d'un mode de gouvernance adapté à ces territoires transfrontaliers. Est-ce le préalable à l'émergence de ces territoires et de leur aménagement transfrontalier ?



ADEUS
www.adeus.org
COLETTE KOENIG
UTE LANGENDORFER

1. Téléchargeable sur le site de la Conférence du Rhin supérieur

2. La Conférence du Rhin supérieur a validé en décembre 2001 le Cadre d'orientation pour l'aménagement de l'espace du Rhin supérieur. Ce document présente des orientations et des propositions concrètes pour promouvoir le développement de cet espace. Pour la première fois, les autorités des trois pays se sont donné, avec cet outil, une ligne directrice commune pour le développement de l'ensemble de la région du Rhin supérieur d'ici à l'horizon 2015.

TOURISME ET HISTOIRE

Les deux Brisach, une histoire souvent partagée

**Une histoire ancienne.
Jusqu'au milieu
du XVII^{ème} siècle, le pays
de Neuf-Brisach et
celui de Breisach
(Breisgau) ont partagé
un destin historique
commun.**

Il y a plus de 3000 ans, les Celtes peuplent les 2 rives de l'espace rhénan supérieur. Des fouilles archéologiques côté alsacien (Algolsheim, Appenwihr, Dessenheim...) et côté badois (Breisach, Ihringen,...) en sont la preuve.

Après la conquête romaine (1^{er} siècle av. J.-C.) notre région fait partie de la Germanie supérieure, des castels romains seront implantés plus tard près du Rhin : Mons Brisiacus (Breisach), Olino (Biesheim-Kunheim), Argentovaria (Horbouurg).

Breisach est déjà un important point de passage du Rhin et le restera toujours.

A la fin du IV^e siècle, arrivée des peuples Alamans dans le Rhin supérieur. La culture et la langue alémanique vont dès lors marquer profondément notre histoire à travers les siècles.

Au début du Moyen-âge, le duché de Souabe-Alsace fait partie du Saint-Empire Romain Germanique ; ensuite, Haute-Alsace et Breisgau feront partie des possessions de la maison impériale des Habsbourg d'Autriche. A la fin de la guerre de Trente Ans (1618-1648) les territoires autrichiens de Haute-Alsace deviennent français, de même que Breisach. Le Rhin est alors pour la première fois frontière entre l'Alsace française et le Breisgau autrichien.

Vieux-Brisach redevenu autrichien après 1697, le roi Louis XIV demande à Vauban de faire construire la place-forte de Neuf-Brisach.

En 1805, c'est le duché de Bade qui s'approprie les anciens territoires autrichiens de Breisgau.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le cours du Rhin est rectifié d'après le projet de l'ingénieur badois Johann Gottfried Tulla.

Après la guerre franco-allemande de 1870, l'Alsace et la Moselle sont annexées comme "Reichsland" à l'Allemagne jusqu'en 1918. C'est pendant cette période que l'on construit la ligne de chemin de fer Colmar – Breisach – Freiburg (1878).

Après 1918, le Rhin devenu frontière entre la France et l'Allemagne, n'est plus, de nos jours, cette barrière naturelle mais plutôt un trait d'union franco-allemand au cœur de l'Europe, concrétisé par la collaboration croissante entre les autorités françaises et allemandes et le jumelage entre Neuf-Brisach et Breisach.

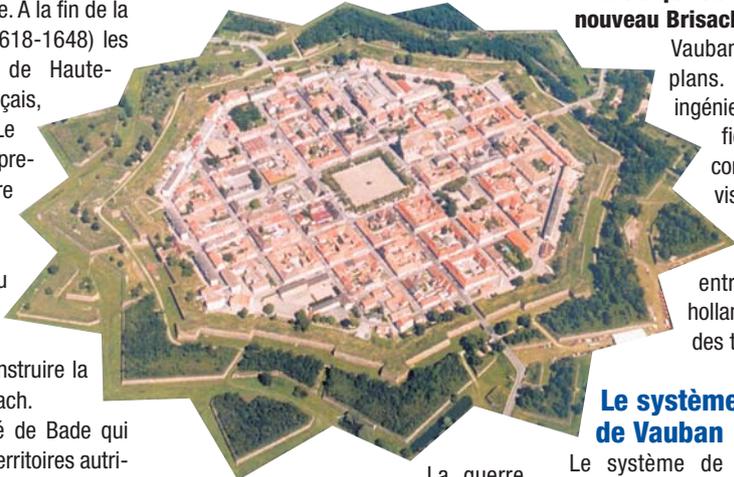
Les échanges administratifs, économiques, sociaux, culturels et touristiques s'accroissent régulièrement, pour la plus grande satisfaction et le bien-être de la population de l'espace rhénan des deux Brisach.

Neuf-Brisach - Cité du Roi Soleil -1699 – 1702 Chef d'œuvre de Vauban - 1633 – 1707

Pourquoi la construction d'une telle place forte ?

Pendant près de 60 ans, **Breisach** en Allemagne était une place forte française (1638 à 1697). A partir de 1674, la ville de Breisach abritait le **Conseil Souverain d'Alsace**, instance supérieure importante, et comme il n'y avait pas assez de place pour y loger toute la population, on a été obligé de construire sur une grande île du Rhin la **Ville Neuve de Breisach** ou "**Strohstadt**" (**ville de paille**) pour y loger le surplus de population.

On construira également des petits forts, le **fort des Cadets** ou **Fort St Jacques** et le fameux **fort Mortier**, qui existe toujours. Jusqu'en 1697, la situation a évolué, de guerre en guerre, Louis XIV finit par se coaliser toute l'Europe. Une guerre contre la France est déclarée, c'est **la guerre de la Ligue d'Augsbourg**.



La guerre dure de 1689 à 1697. A la fin de la guerre, le **traité de Ryswick** (1697) va modifier la situation des possessions françaises le long du Rhin. Louis XIV doit rendre ses annexions de l'autre côté du Rhin, à savoir : **Kehl, Fribourg, Breisach**.

Il va rendre Breisach. Pourquoi ? Parce qu'on lui avait laissé le choix entre **Breisach** et **Strasbourg**, alors le choix était vite fait, il garde Strasbourg et va rendre Breisach qui revient à la **Maison Impériale d'Autriche** et pour eux c'est une merveilleuse place forte qui va leur permettre d'avoir une tête de pont pour porter, éventuellement la guerre en Alsace.

Une nouvelle place forte sur le front de l'Est

Il y a maintenant un point faible dans la défense de la frontière de l'Est. Alors le Roi charge **Vauban**, sur le conseil des ses ministres, de prévoir une nouvelle place forte.

Pour Vauban, le meilleur endroit se

situe vis à vis de Breisach. Il va donc choisir un endroit à 2400 m du Fort Mortier et décide de faire construire le **Nouveau Breisach**. Petite précision, l'article 20 du traité de Ryswick prévoit que tout ce qui était construit sur l'île du Rhin, c'est à dire, la Ville de Paille (Strohstadt) et le fort des Cadets doivent être démolis. Par contre, ce qui était sur la rive gauche du Rhin, le Fort Mortier (qui sert aujourd'hui de champignonnière) fut préservé et resta à la couronne de France et Breisach retourna à la Maison Impériale d'Autriche. Dès 1698, Vauban (Sébastien le Prestre, Maréchal de Vauban) vient en Alsace ; il inspecte le site et finalement son choix se porte sur l'endroit de l'actuelle ville de Neuf-Brisach.

Pour Vauban, c'est une chose fantastique, parce qu'il va pouvoir créer une place forte "ex-nihilo" c'est à dire qu'il n'aura pas de contrainte de ville préexistante où il doit adapter des fortifications. Il va pouvoir dessiner un plan magnifique sur des terrains vierges.

C'est ici que va être construit le nouveau Breisach, Neuf-Brisach.

Vauban en dessine les plans. Il charge **Tarade**, ingénieur en chef des fortifications en Alsace de construire et de superviser les travaux.

Jean-Baptiste de Regemorte, un entrepreneur d'origine hollandaise, va se charger des travaux sur place.

Le système défensif de Vauban

Le système de défense de Neuf-Brisach est le plus perfectionné de ceux que Vauban a conçus jusqu'à présent. Il faut signaler que Neuf-Brisach est la dernière place forte que Vauban va construire. Il en a déjà construit 33 et il a fortifié des dizaines de villes et autres places fortes. Neuf-Brisach est son exemple le plus parfait.

Chef d'œuvre d'architecture militaire, elle a prouvé son efficacité jusqu'au cours de la dernière guerre, où ses casemates servirent d'abri aux habitants. La disposition sous forme d'un octogone régulier et sa double ligne de défense rendaient la forteresse impenable. Sa forme en étoile à 16 branches fait penser à un cachet de cire, comme si le Roi Soleil, voulant entériner le rattachement de l'Alsace au Royaume de France, avait chargé Vauban d'apposer le sceau royal sur la frange rhénane.

Office de Tourisme des Bords du Rhin
68600 Neuf-Brisach
www.tourisme-rhin.com

P R O G R A M M E

A partir de 8h30

Enregistrement des participants à la Salle des Fêtes de Neuf-Brisach

6 rue du Soleil

(Parking à proximité conseillé pour la journée : Place d'Armes au centre de la ville)

9h45

Mot d'accueil de M. Maurice ZIMMERLE, Maire de Neuf-Brisach et de M. François BRUNAGEL, Président de l'UIAE.

De 10h à 12h15

Visite guidée de Neuf-Brisach au riche patrimoine historique et culturel. En fin de circuit, les guides déposeront les groupes directement au départ des bus.

12h15

Départ des bus pour Biesheim où le déjeuner sera servi à la Salle St-Exupéry.

De 12h30 à 15h

Déjeuner

15h15

Départ des bus pour la Gare de Volgelsheim

De 15h30 à 18h

Circuit combiné Train à Vapeur et mini-croisière sur le Rhin

18h

Retour en bus à Neuf-Brisach.

De 18h15 à 19h

Réception de clôture de la Journée Annuelle 2004

BLOC NOTES

SUMMERLIED fête ses 5 ans.

Du 12 au 15 août 2004, la forêt d'Ohlungen abritera une nouvelle fois de nombreux d'artistes venus d'Alsace et d'ailleurs pour se retrouver et fêter la culture alsacienne.

Réputée pour la convivialité et la magie de son site, Summerlied, au travers d'une programmation faite de contrastes et de couleurs, se veut également être un lieu de rencontres et d'échanges.



Sa programmation riche d'une trentaine de concerts professionnels, de cycles de contes en français et en alsacien sous l'"arbre à palabres", mais aussi de danses, de conférences et rencontres, privilégiera la musicalité des langues, la variété des horizons artistiques et la création contemporaine.

Sur la scène de la clairière à partir de 20h30 se produiront :

jeudi 12.08 :

la Création du Barabli (une quinzaine d'artistes alsaciens dans un projet mené par Michel Reverdy)

vendredi 13.08 :

le Cor de la Plana (Occitanie) et Olla Vogala (Flandre)

samedi 13.08 :

Doo un dort (d'ici et d'ailleurs) une création de Philippe Geiss avec notamment Géraldine Keller et Virginie Schaeffer (La création de SUMMERLIED 2004) suivi de Mes Souliers Sont Rouges (Normandie/Quebec)

dimanche 15.08 :

Mugar (celto-berbère) suivi d'une création de Roland Engel avec les Messagers et chorale Vocalia ... et bien sûr de nombreux artistes alsaciens autour de Sylvie Reff, René Egles, Géranium, Jean-Pierre Albrecht, Isabelle Grussenmeyer ...

L'ensemble de la programmation du festival se trouve sur le site :

www.summerlied.org

RENSEIGNEMENTS : 03 88 07 29 60

Jeu - Alsace & Co, Saurez-vous relever le défi?

Vous souvenez-vous du nom du célèbre cabaret de Germain Muller? Quel édifice a rendu célèbre A. Bartholdi? Quel alsacien a participé au tour de France cycliste? Sauriez-vous imiter Saint Nicolas distribuant ses cadeaux, défiler pour le concours de Miss Mirabelle, ou encore chanter un jodler?... Plus de 650 questions et défis à relever font l'originalité de ce nouveau jeu basé sur l'Alsace et les Alsaciens, leurs coutumes, leur parler et leur art de vivre si spécifique... Bonne humeur et convivialité assurées...

Illustré par Champôl, bien connu pour sa cigogne Emma, lui-même longtemps Alsacien du bout du monde, Alsace & Co a été réalisé par Félicien Muffler, journaliste à France 3 et France Bleu Elsass, féru d'alsatique et désireux de partager son amour de l'Alsace.

Il aura le plaisir de vous faire découvrir Alsace & Co et de le dédicacer au cours de la journée des Alsaciens du monde, le 28 août à Neuf Brisach, à partir de 8h30. A cette occasion, le jeu vous sera proposé au prix préférentiel de 28 €. Vous pourrez également en savoir plus et le commander sur le site internet "jeux-de-societe.net"



Documentation

Pour animer vos réunions ou chercher des informations sur l'Alsace : des films documentaires sur l'Alsace et les Alsaciens sont disponibles chez Thierry Roser, site internet :

www.rprod.net

LU POUR VOUS

L'Europe au cœur

Par Alain Howiller

Ce sont bien plus que des Mémoires que donne ici à lire Alain Howiller (directeur rédacteur en chef des Dernières Nouvelles d'Alsace), homme d'information, d'action et de réflexion, devenu au fil des années un témoin privilégié de l'évolution culturelle, politique, économique et institutionnelle de l'Alsace.

Editions La Nuée Bleue

205 pages

20 € (+ 3€ de frais d'expédition)

Chronique de la Grande Guerre à Riquewihr
par André Hugel

Témoignage d'un viticulteur alsacien Emile HUGEL (1869 - 1950) mis en forme et complété par son petit-fils André HUGEL. De juillet 1914 à 1921, Emile HUGEL a consigné au jour le jour en français ses observations, commentaires et questions dans 6 cahiers retrouvés en 1952 par son petit fils. L'ouvrage est illustré de reproductions de lettres, affiches, cartes postales et photos de l'époque.

284 pages - 40 €

Editions J.D. REBER - 68340 RIQUEWIHR

Tél : 03 89 47 85 70

Ma traversée du Siècle
de Roland DISSLER

Faisant suite à ses précédents ouvrages "Terres de Soleil" et "Images et Visages", l'auteur reprend le cours de ses confidences en relatant des événements pris sur le vif, des anecdotes, des révélations, des réflexions personnelles, illustrés par ses aquarelles, ses dessins et ses photographies. Sont notamment évoqués : les années de guerre, l'Algérie, l'Alsace et différents pays où il a eu l'occasion de séjourner.

Editions Jérôme Do Bentzinger

23 €

Juifs d'Alsace et Alsaciens
De Roland Oberlé

Heurs et malheurs d'une cohabitation aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles

Editions Lignes à suivre

Prix en librairie : 30 €

LA VIE DES ASSOCIA- TIONS

ALLEMAGNE

Stuttgart

Nous félicitons notre membre Jean-Rémy Butterlin qui décrocha une première place au tournoi culinaire international le "Gourmet Team Challenge" en avril dernier à Singapour. Comme aucune équipe française ne se présentait, notre Alsacien originaire de Munster dirigeant son "Gourmet-service" dans la région de Stuttgart depuis dix ans se présenta aux côtés de l'équipe allemande. Créant un succulent buffet, entre autres orné de mille-feuilles au rouget, salade d'asperges et terrine de volaille, Jean-Rémy propulsa son Team "Let's go magic" du Top 9 mondial au Top 3, après la Suisse et Singapour.

Nous lui souhaitons une toute aussi grande réussite et renommée pour l'ouverture de son restaurant "Schuhwaldhöhe" à Jägerhaus/ Esslingen le 3 juillet prochain.

Régine Pfeffer

BELGIQUE

APA : Les 25 ans de l'Association pour la Promotion de l'Alsace



2004 est l'année du 25^e anniversaire de l'Association pour la Promotion de l'Alsace. Elle est née en 1979 de l'idée d'associer les Alsaciens expatriés de Belgique et du Luxembourg au développement de l'Alsace et de son rayonnement international. Il y a 25 ans, l'idée d'identifier et de mobiliser un réseau de compétences et de relations

constituait une idée innovatrice qui d'emblée a su séduire, aussi bien des Alsaciens du monde des entreprises que des fonctionnaires européens.

Vitrine de l'Alsace à Bruxelles, l'APA est créatrice d'événements culturels et d'actions de promotion grâce à un réseau actif de membres présents dans les entreprises et les organisations les plus diverses en Belgique.

C'est dans les salons de l'Ambassade de France en Belgique, en présence de M. Francis HURTUT, ministre conseiller, représentant Madame l'Ambassadeur Joëlle BOURGOIS, et sur invitation de M. Adrien ZELLER, Président du Conseil Régional d'Alsace que fut célébré ce 25^e anniversaire. Près de 200 personnes étaient conviées à cette réception qui a permis de mettre en valeur le dynamisme de l'association auprès de personnalités du monde politique, économique et associatif de différents pays de l'Union européenne.

A cette occasion, François BRUNAGEL, président d'honneur de l'APA -membre fondateur-, s'est vu remettre la "Distinction Alsace" pour son engagement dans l'association, vecteur du rayonnement de l'Alsace en Belgique. L'APA a ainsi voulu lui exprimer sa profonde gratitude pour le remarquable travail accompli durant un quart de siècle.

Philippe Cailliau

ESPAGNE

Barcelone

Décidément, la Catalogne bouge plus que jamais. L'évènement majeur est sans doute le Forum des Cultures 2004, qui se tient à Barcelone du 9 mai au 28 septembre et auquel l'association des amis de l'Alsace en Catalogne adhère et participe activement. Il y a aussi, à l'occasion du centenaire de Salvador Dali, l'année Dalinienne. C'est d'ailleurs pour clôturer le circuit Dalinien commencé il y a 2 ans au Musée Dali de Figueras que le 8 mai dernier, notre association avait organisé une sortie à Pubol, petit village médiéval de l'Ampurdan, où se trouve le fameux château que Dali avait offert en 1968 à sa femme Gala.

L'accueil chaleureux et l'excellent jambonneau à la bière que notre ami et membre de l'association, Etienne Walsch, nous avait réservés dans son restaurant "La cigogne" de Play de Aro, avait contribué au succès de cette journée. Cependant, parmi toutes les activités que nous avons programmées jusqu'en juillet, celle qui nous tient le plus à cœur est celle dont

un journal "el Periodico" avait écrit : "Les cigognes du zoo de Barcelone à l'honneur" !

Y a-t-il un plus beau titre pour définir le parrainage des cigognes de Barcelone par notre association que celui-ci ? Nous avons tous au fond de nos cœurs le souvenir d'une cigogne alsacienne qui nous a fait rêver un jour... Voilà pourquoi, nous avons décidé de parrainer celles de Barcelone. C'est en présence de M. Bernard Valéro, Consul général de France, qui nous a fait l'amitié de participer à cet acte culturel et écologique que nous avons dévoilé une plaque en leur honneur. Une façon de pratiquer l'écologie dans le cadre du Forum 2004, au-delà de frontières que ne connaissent d'ailleurs pas nos chers échassiers ! Et qui sait, peut-être qu'en nous ayant entendu parler alsacien et français au cours des discours d'usage et du cocktail, l'une ou l'autre de ces cigognes se sera-t-elle rappelée l'Alsace...

Marie-Thérèse Mosser

ETATS - UNIS

C'est sur le thème du vin et de l'art de vivre que l'Union Alsacienne a tenu sa première manifestation 2004 dans les locaux de la New York Genealogical Society. Le conférencier, M. Jean-Pierre Frick, viticulteur bio de Pfaffenheim, présenta les spécificités des vins d'Alsace et de ses sept cépages, avant de procéder à une dégustation commentée de quatre grands crus... Dans l'assistance, outre de nombreuses personnalités, on reconnaissait de nombreux amis basques, auvergnats, argentins, rwandais, kenyans de l'Union alsacienne, venus s'enquérir de la richesse de la diversité viticole alsacienne. Pour plus d'informations, consulter le site :

<http://groups.yahoo.com/group/unionalsaciennefriends/>

Thierry Kranzer

FRANCE

Paris

AGAL - Grâce à nos relations amicales, de très nombreuses entreprises et patrons alsaciens se sont engagés à nos côtés pour nous aider dans nos projets de solidarité et humanistes : Francis Mayer avec la Caisse des Dépôts, Etienne Pflimlin avec le Crédit Mutuel, le groupe Arpège, la fondation Kronenbourg, le groupe Heppner, Jean-Jacques Schaeffel avec Seppia et bien d'autres encore.

Nos rencontres mensuelles, tous les premiers mardis de chaque mois à la Brasserie Jenny 39 boulevard du temple

LA VIE DES ASSOCIA- TIONS

Paris 9^e (Métro République) accueillent de plus en plus de monde dont des personnes de passage dans la capitale.

Nous jouons de plus en plus le rôle de passerelle entre l'Alsace et Paris, et trouvons bien souvent des solutions pour débloquer telle ou telle situation. Notre annuaire qui compte aujourd'hui plus de 700 membres est le reflet de cette dynamique.

Marc Blaise

Toulouse

Le saviez-vous ? L'association des Alsaciens de Toulouse "Hoplà G'sundheit" a tenu son assemblée générale dans la taverne de Maître Kanter ! Pour plus d'informations sur ses activités, vous pouvez consulter son site internet : <http://hopla.gsundheit.free.fr>

SUISSE

Les Alsaciens-Lorrains de Suisse romande en assemblée

Le 14 mars, nous nous retrouvons au "Ripp's" à Lausanne, chez Madame Schnöll, une aimable et vaillante autrichienne qui vient de recevoir le Mérite

agricole : on trouve en effet dans son établissement, outre la choucroute en différentes variantes, d'excellentes Flammekueche et les vins d'Alsace figurent en bonne place dans sa carte. Nous étions donc cordialement accueillis, pour une assemblée générale qui revêtait une importance particulière : Bertrand Picard, après 10 années de présidence fructueuse, avait décidé de passer la main et proposait à nos membres d'élire à sa place, le rédacteur de ces lignes, François Royer, qui après avoir fonctionné comme secrétaire de la société pendant plusieurs exercices, était devenu vice-président.



Comme "changement dans la continuité", on ne fait pas mieux et l'élection

s'est faite à l'unanimité ; unanimité aussi pour nommer Bertrand Picard, Président d'honneur, chargé particulièrement des Affaires Extérieures et spécialement des relations avec l'UIAE laquelle était représentée au sommet par son Président François Brunagel accompagné de son épouse.

Nous ne savions pas alors que la Légion d'Honneur allait récompenser le dévouement de notre Président international : qu'il trouve ici le témoignage de notre admiration et l'expression de nos plus cordiales félicitations.

Après le "testament" associatif de Bertrand Picard, nous fûmes heureux de recevoir les encouragements de François Brunagel et ceux du Président de l'Union des Français de Suisse, Claude Capeau et enfin, la conclusion de cette assemblée, par le Consul Général de France à Genève, François Laumonier.

François ROYER

UNION INTERNATIONALE

François Brunagel nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Toutes nos félicitations.

COURRIER DES LECTEURS

PANAMA

J'ai le plaisir d'accuser réception du bulletin N° 14 de l'UIAE, arrivé au Panama hier mardi 1 mai. Ancien adhérent à l'Union, au temps où je résidais en Thaïlande puis au Kenya, je saisis avec plaisir cette occasion de renouer avec votre association.

Pour votre information, la France est représentée au Panama par une Ambassade munie d'une simple section consulaire, dont j'ai l'honneur d'être le chef en tant que consul-adjoint (l'Ambassadeur étant hiérarchiquement le consul). La communauté française compte environ 500 inscrits, dont quelques Alsaciens qui seront naturellement les premiers lecteurs de votre bulletin. Je le présenterai notamment à M. Marc Wagner, Alsacien et résident au Panama depuis de nombreuses années, qui préside une association locale fort appréciée, l'Union France-Panama.

Christian R.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Je suis né à Mulhouse et ai grandi à Wuenheim dans le Haut-Rhin. Alsacien à 200% !!! Je travaille depuis près de 10 années à l'étranger, essentiellement

en Europe Centrale même si ma résidence officielle vient de passer d'Allemagne au Luxembourg. De formation financière et comptable, j'ai aidé et conseillé un certain nombre de société (même Alsaciennes) dans leur implantation dans les PECO. Connaissant quelques Alsaciens établis à Prague, est-ce possible de créer une telle association, affiliée à l'UIAE ? Si oui, quelles sont les conditions ?...

Pascal F.

NDLR : Les coordonnées des Alsaciens en République Tchèque ont été transmises à notre lecteur. Espérons qu'une nouvelle association viendra bientôt le jour !

COLOMBIE

Nouvelles de Ludo

Buenas tardes a todos,

Lors de ma dernière newsletter envoyée de Quito en Equateur, je vous faisais part de la future traversée de la Colombie et du fameux "Darién gap" m'obligeant à reprendre le bateau-stop pour rejoindre Panama et l'Amérique Centrale. Un passage délicat qui s'est passé sans le moindre souci. Explications.

Traversée de la Colombie en auto-stop

L'actualité que nous proposent aujourd'hui les médias évolue sensiblement et plus que jamais vers une banalisa-

tion du tragique et de la violence, comme si notre monde ne vivait plus qu'au rythme de catastrophes et d'attentats. Et pour cause, on ne parlera toujours que de l'avion qui s'écrase mais jamais des milliers atterrissant tous les jours sans souci, de la vache devenue un peu folle mais jamais des millions en bonne santé regardant paisiblement passer les trains...

FRANCE

Quelques grammes de finesse dans ce monde de brutes, voici aujourd'hui l'histoire d'un Français ayant traversé toute la Colombie, que nombreux considèrent comme le pays le plus dangereux du monde, en auto-stop sans le moindre souci...

NDLR : A la suite du dossier sur Obernai, publié dans le dernier numéro par le Comité Régional du Tourisme, rappelons que nombre de membres connaissent et apprécient la COUR D'ALSACE, hôtel-restaurant de grande qualité dans les remparts d'Obernai, géré par un membre de l'APA de longue date, Ernest UHRY, toujours prêt à accueillir des amis de passage. Tél. +333 88 95 07 00, Email : info@cour-alsace.com www.cour-alsace.com



